

## Points de rentrée 2024 – 2025 en CNEA (9/10/2024)

### ACTUALITÉS PÉDAGOGIQUES



Aux inquiétudes et questions des OS de l'enseignement agricole public, le DGER a répondu en reprenant certains des propos de la ministre nouvellement nommée. Effectifs, examens, PACTE

## Conseil National de l'Enseignement Agricole

Le premier CNEA (conseil national de l'enseignement agricole) de l'année scolaire s'est tenu le 09 octobre, sans la ministre.

Aux inquiétudes et questions des organisations syndicales (lire notre déclaration liminaire en fin de communiqué) de l'enseignement agricole public (EAP), le DGER a répondu en reprenant certains des propos de la ministre nouvellement nommée.

- Les travaux sur le **Bac +3** (pour ne pas dire bachelor) ne sont pas stoppés malgré le report de la promulgation de la LOA qui va passer au Sénat. Pour le DGER, il convient d'être ambitieux sur ce sujet et les équipes sont mobilisées pour une ouverture **à la rentrée 2025** ([voir notre communiqué en cliquant ici](#)).
- La mise en place du «**choc des savoirs**» sous la forme expérimentale n'est pas à l'ordre du jour, pour l'instant. Le DGER reconnaît que des actions de suivi des apprenants, proches de celles proposées par le choc, sont déjà en œuvre dans nos EPLEFPA..

## Le CNEA a porté en premier lieu sur la situation de rentrée vue du côté DGER

:

- La progression des effectifs de l'EA se stabilise à **1% d'augmentation par an** depuis 5 ans pour atteindre 218000 apprenants. A la différence de l'éducation nationale dont les effectifs sont sujets à la démographie, l'EA voit ses effectifs progresser du fait de l'intérêt des apprenants pour ses formations. Reste que le renouvellement des générations en agriculture va nécessiter de recruter 30% de jeunes en plus.

*Le SEA-UNSA a mis en avant dans sa DL la nécessité d'allouer les ressources nécessaires pour former ces futurs actifs. Le plus difficile est de recruter des jeunes en formation.*

- Le bilan des **examens est de 87,7% de réussite** tout examen confondu. L'EA se place comme l'école de la réussite, l'indice de position sociale inférieur à l'EN couplé à des taux de réussite et d'insertion élevés le démontre.
- Côté personnel, le **DGER affirme que la rentrée a été plus sereine** que l'an passé mais il reste encore des établissements où cela est difficile du fait du **manque de recrutement d'agents**. En effet, **2% de postes vacants** c'est encore trop. L'expérience catastrophique de la rentrée 23 en matière de suivi des contrats des personnels a obligé les services du MASAF à revoir l'ensemble du processus de suivi de dossier des collègues contractuels ; un retex aura lieu au cours de l'année scolaire.

Le SEA-UNSA reste disponible pour accompagner les agents contractuels rencontrant des difficultés lors de l'écriture de leur contrat et/ou du paiement de leur salaire.

- Le DGER est satisfait de la mise en œuvre du Pacte qui sera du même volume que l'année scolaire passée. **Il a précisé que suite à l'intervention du SEA-UNSA qui avait trouvé certaines missions «saugrenues», la DGER allait rappeler les missions possibles.**

Le SEA-UNSA informe ses lecteurs que le Pacte n'est pas la solution pour résoudre le manque d'attractivité des emplois dans l'EA.

- Globalement la situation financière des établissements n'est pas bonne «mais pas dramatique». **30% des EPLEFPA sont dans la catégorie 4** (difficultés majeures), principalement suite à **l'inflation des fluides et produits alimentaires**. Les centres constitutifs qui sont les plus en déséquilibre financier sont les lycées, les exploitations agricoles et les ateliers technologiques.
- Les parents de la FCPE ont soulevé le sujet d'actualité du **projet de fermeture** du LPA de **Velet**. Le processus de réflexion avec 2 scénarios est en cours avec notamment le conseil régional de BFC et l'équipe des collègues sur place au travers de groupes de travail.

La décision de fermeture d'un établissement a des impacts négatifs sur les collègues, les élèves et le territoire d'implantation. Pour le SEA-UNSA, la réponse aux besoins de formation des apprenants doit se faire au travers d'un maillage dense dans le monde rural.

- Face à la situation extrêmement compliquée en **Nouvelle-Calédonie** et à l'impossibilité de passer les **examens**, la DGER a soumis au vote du CNEA un texte permettant **la prise en compte du contrôle continu**

dans la délivrance des diplômes propres à son champ de formation; les autres diplômes étant sous l'autorité de l'EN. **Le CNEA a voté à l'unanimité favorablement ces textes.**

- Les attendus des BTSA rénovés dernièrement évoluent pour les intégrer dans Parcoursup. Les transitions font leur entrée dans les intérêts portés par les candidats à ces formations.
- **La DGER et l'inspection de l'enseignement agricole** ont décidé de **s'approprier la compétence portant sur le contrôle de la mise en œuvre de l'apprentissage** dans tous les établissements formant à des diplômes où le MASAF est certificateur. Cela fait suite aux **constats de dysfonctionnement** dans certains centres de formation constatés lors des missions d'inspection. Ce dispositif n'enlève rien au contrôle autorisé par la Loi Pénicaud. **La note de service est sortie** le 10 octobre.

## Déclaration Liminaire du SEA-UNSA

Mesdames, Messieurs,

Chers collègues,

Après le feuillet estival faisant suite à la dissolution de l'assemblée nationale, l'enseignement agricole, toujours mobilisé pour les apprenants, a fait sa rentrée face à des incertitudes et des chantiers en attente.

Le premier point porte sur la **LOA** qui va continuer sa navette lors de son passage au Sénat cet hiver avec un point particulier : **le nouveau diplôme Bac +3** qui a eu son premier GT hier matin. **Le SEA-UNSA est favorable à ce diplôme qui viendra compléter notre offre de formation**, le chantier est important et ce GT a mis en avant de nouvelles interrogations en particulier sur l'avenir des BTSA hors bachelor; rappelons ici la baisse des inscriptions et la déperdition dans cette filière de formation. Les métiers de l'agriculture au sens large méritent des formations de niveau supérieur pour répondre aux attentes sociétales et environnementales. **L'enseignement agricole pour faire face à ce défi devra être doté d'un budget conséquent pour former 100 000 actifs d'ici 10 ans.** Le principal souci est d'abord d'attirer des jeunes, futurs actifs, dans nos formations.

Le second point est le **choc des savoirs**. Le report de la rénovation du DNB d'un an, les groupes de niveau mis en place d'une manière catastrophique chez nos collègues de l'EN le seront-ils dans nos classes de 4<sup>ième</sup> et 3<sup>ième</sup> ? la classe de prépa seconde semble, oui semble, repoussée ou disparue. **Bref, l'incertitude est forte dans nos EPLEFPA.**

Dernier point, **l'inclusion des apprenants à besoins particuliers**. Le SEA-UNSA reconnaît, une fois de plus, l'investissement de la DGER dans ce domaine et demande, encore une fois, un déploiement d'envergure dans les EPLEFPA car les crispations et les attentes sont fortes de la part des collègues.

Un point positif, le SEA-UNSA avait contribué aux GT sur la rénovation de la voie pro et avait alerté sur l'inutilité de cette réforme dans l'EA, avis partagé par la DGER. La mise en place désastreuse à la petite semaine dans les lycées de l'EN ne peut que confirmer notre position sur ce sujet. **Nos spécificités et notre autonomie doivent être protégées, le SEA UNSA y veillera.**

**Madame la ministre, l'EA mérite une attention particulière car il est une composante majeure de l'avenir du système agricole français et européen.**